



• 24 juin : Décès de Gabrielle Hesse, doyenne de notre village et mère de Madame Raynaud, maire de La Boissière-Ecole de 1995 à 2001, dans sa 105ème année.

• 10 juillet : naissance de Félicien Bourgois, dont les parents sont domiciliés route de Toulifeau.

• 25 septembre : mariage de Joël Clausel et Valérie Magné, demeurant rue des Ecoles.

• 2 octobre : naissance de Léo Lelièvre, dont les parents sont domiciliés route de Rambouillet.

• 12 octobre : naissance de Killian Le Quellec. Ses parents demeurent route des Epines.

• 19 octobre : naissance d'Anthony Sanchez, dont les parents vivent rue des Longchamps.

• 7 novembre : décès de Jacques Ravet, dans sa 91ème année.

• 20 novembre : mariage d'Ivan Palmer et Nathalie Archier, demeurant rue des Ecoles.

• 23 novembre : décès de Daniel Benchimol, demeurant route d'Adainville, à l'âge de 61 ans.

Cérémonie du souvenir de l'école Hériot



Le mausolée de la famille Hériot.

Comme chaque année, l'école régionale Hériot a commémoré le dernier dimanche de novembre le souvenir de la famille Hériot.

En présence d'une délégation d'élèves en tenue d'internat, des autorités et des anciens personnels ou élèves de l'école militaire enfantine Hériot, des représentants de la section des Anciens Enfants de Troupe (AET) des Yvelines et des drapeaux, une

messe a été célébrée en l'église du village, à la mémoire de tous les défunts. Cette année, le prêche convaincu de l'abbé Blanc, curé de la paroisse, a apporté une touche particulière à cet office religieux par la force et la pertinence de ses propos. A la sortie de l'église, une gerbe a été déposée au monument aux morts par le colonel Henri Larrieu, président des AET des Yvelines. Au cimetière, les

tombes des enfants, des soldats et des religieux inhumés dans le commun ont été fleuries et, comme au monument aux morts, les drapeaux se sont inclinés pendant la minute de silence.

Les drapeaux étaient portés par Guy Billa, de la section des AET des Yvelines, et par Claude Madelaine, conseiller municipal chargé de la défense. Après la cérémonie et par tradition, les participants se sont retrouvés pour un repas d'amitié.

F. H.

Au conseil municipal

Plusieurs conseils se sont tenus depuis la dernière Bassoria. Parmi les décisions prises, on peut noter qu'il a été décidé d'inscrire une partie des chemins ruraux suivant un plan de circulation allant de La Hauteville à Mittainville au Plan départemental de la randonnée équestre. Ce circuit est à votre disposition en mairie.

Ont également été votés les tarifs des prestations assurées par la mairie en matière scolaire et périscolaire, à savoir garderie, étude et restauration du midi. Ces tarifs sont indexés sur le coût de la vie. Aussi ils subissent une légère augmentation.



Le conseil municipal a également désigné ses grands électeurs chargés de participer aux élections sénatoriales. Les titulaires élus sont François Heiliger, Georges Jousselin et Anne-Françoise Gaillot. Les suppléants sont René Dubocq, Fabien Drouin et Didier Bélières. L'élection des sénateurs s'est déroulée à Versailles le 25 septembre.

La modification du chemin rural n° 60, après enquête, a été validée par les conseillers.

Bilan de la rentrée scolaire : 114 enfants ont été accueillis et répartis dans les 5 classes existantes, parmi lesquelles les 2 nouvelles classes. L'équipe pédagogique reste la même que l'an dernier. 11 enfants sont inscrits à l'étude, 63 enfants fréquentent le restaurant scolaire. Le conseil municipal a décidé le maintien de la prestation cantine dans les locaux municipaux pour les petites sections de maternelle.

Anne-Françoise Gaillot.

LA BASSORIA

EDITO

De la fin de l'été à ce début d'hiver, notre commune a été très animée. Elle a été mise à l'honneur à plusieurs reprises et a fait l'objet de nombreux articles et reportages dans la presse rambolitaine.

Parmi les manifestations locales, dont certaines ont été très réussies et suivies, nous retiendrons particulièrement la journée de commémoration de la libération de La Boissière le 16 août 1944 par les troupes américaines.

Cette reconstitution historique, qui s'est déroulée le 29 août dans notre commune, en présence d'engins blindés et d'un très nombreux public, est à mettre à l'actif de notre Comité des fêtes. Ce fut une journée unique qui a bien rappelé la souffrance de la France occupée et la liesse de la Libération.

Elle restera gravée dans notre monument aux morts avec le nom de Raoul Petit mais aussi dans tous les cœurs et dans toutes les mémoires.

François Heiliger.

De nouveaux équipements pour notre village

La Boissière-Ecole était la seule commune du canton de Rambouillet à ne pas disposer d'une salle polyvalente ou de ce type d'équipement. Grâce à un troisième contrat rural, et avec l'aide financière du Conseil régional et du Conseil général, notre village a enfin une salle communale d'activités de 180 m² (180 places assises et 614 personnes debout) et deux nouvelles salles de classe de 60 m² (une classe maternelle et une classe élémentaire). Troisième volet du contrat rural, les abords de l'école et de la salle d'activités n'ont pas été oubliés : création d'un espace vert et d'une terrasse, transfert de l'entrée de l'école rue des Pièces du Château,

restructuration de la cour de l'école et de ses accès. La commission AEC (Aménagement des espaces communaux) a défini les priorités pour l'utilisation de la salle. Sont prioritaires : l'école, les associations boissériennes et la mairie. Peuvent utiliser la salle sous conditions (respect du règlement intérieur et signature d'une convention) : les habitants de la commune et les structures intercommunales.

La cérémonie d'ouverture des nouvelles salles, le 11 septembre, s'est déroulée en présence notamment de Catherine Tasca, ancien ministre de la Communication et de Gérard Larcher, l'actuel ministre délégué aux Relations du Travail. J'ai tenu à adresser des remerciements au

Conseil régional, qui a participé au montage financier pour un montant de 125 000 €, au Conseil général (135 000 €), la charge de la commune étant de 400 000 €. Des remerciements ont également été adressés aux précédents maires, M. Fillon, M. d'Ancona, Mme Raynaud, qui ont fait des économies sans lesquelles cette opération n'aurait pas été possible.

En résumé, ces équipements et ces aménagements sont un « plus » d'espace, de confort et de fonctionnalité pour les enfants, un « plus » de vie associative, de vie culturelle, un « plus » de vie sociale pour tous les Boissériens.

François Heiliger.

Cérémonie des vœux de la municipalité

Venez nombreux !

Dimanche 9 janvier 2005 à 11 h

Salle communale d'activités
rue des Pièces du Château

Bonne année à toutes et à tous !

Un automne très animé

Les chiens...

Ces animaux font encore une fois l'objet de différentes plaintes et réclamations verbales en Mairie. Ces braves animaux, aussi proches et aimés de leurs maîtres soient ils, ne doivent pas pour autant être la cause de désagréments subis par le voisinage par des aboiements intempestifs. L'arrêté préfectoral des Yvelines No 99-364 D.U.E.L. stipule à l'article 9 que « Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à la tranquillité du voisinage. Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive : les conditions de détention de ces animaux et de la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence. »

D'autre part, selon l'article R 1336-7 du code de la santé publique, il est précisé : Les aboiements constituent des nuisances sonores s'ils portent « atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité. »

Le non-respect de ces arrêtés ou articles peuvent entraîner des amendes. Avant d'en arriver là, le bon sens des propriétaires et le respect d'autrui devraient régler ces problèmes, qu'il ne faut surtout pas minimiser dans l'intérêt de tous.

G. J.



Campagn'art, vide grenier, fête foraine, tel était le programme de ce deuxième week-end d'octobre dans notre village. Le salon Campagn'art avait été créé sous l'égide du SEPPY, le dernier ayant eu lieu à Hermeray en 2002. Sous l'impulsion de son Maire, la municipalité de La Boissière Ecole a repris pour cette année l'organisation de cette manifestation à la date de la fête communale annuelle.

Un beau succès puisque 600 personnes sont venues admirer les œuvres des 25 exposants de ce 14ème Salon Campagn'art. A 15 h 00, samedi, M. Heiliger prononçait son discours d'ouverture en présence des exposants, des maires et membres du conseil de plusieurs des communes voisines, notamment M. Bataille, président de la communauté de commune des plaines et forêts d'Yvelines, M. Comas président du SEPPY, ainsi que de ses adjoints et conseillers municipaux.

Il remercia les exposants de leur présence et souligna la qualité artistique de leurs œuvres ainsi que toute l'importance

qu'il accordait à cette manifestation. Après un bref rappel historique du salon, il adressa des remerciements à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ces deux jours, aidé ou prêté du matériel. Le maire s'adressa tout particulièrement à Mme et M. Brechenade qui ont apporté toute leur expérience dans ce domaine et ont été pour l'occasion de véritables « Maîtres de Cérémonie ».

Le livre d'or a reçu de nombreuses signatures de visiteurs dont celles d'anciens élus du village et la griffe de M. Malandain, l'actuel maire de Trappes,



témoignant de la satisfaction générale des visiteurs ainsi que des exposants qui n'ont pas manqué de remercier les organisateurs.

Le « Vide Grenier » organisé par le Comité des fêtes, s'est déroulé le dimanche, de 9 h 30 à 17 h, dans l'ambiance conviviale habituelle où troc, ventes, achats et marchandages n'ont pas failli à la coutume ! Ce n'était

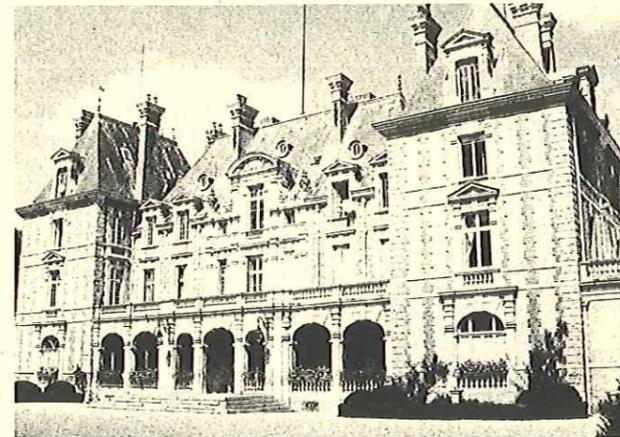
pas la grande chaleur mais heureusement, la buvette du Comité était là pour satisfaire aux exigences en matière de boissons, casse croûte, frites, saucisses, etc.

Enfin les manèges que la commune avait fait venir, étaient là pour amuser petits et plus grands malgré une météo très « automnale » !

Au final, deux jours d'animation bien remplis pour la fête communale de notre village.

Georges Jousselin.

Journées européennes du patrimoine



Le château de La Boissière-Ecole.

Les 21èmes journées du Patrimoine se sont déroulées les 18 et 19 septembre dernier dans notre commune. Conformément à la tradition, le château de l'Ecole régionale Hériot et

le mausolée de la famille Hériot ont connu un franc succès. De nombreux visiteurs ont été accueillis par l'équipe municipale, par Josiane Tambrun, conférencière et par Bernard Pharisien, auteur du livre « L'exceptionnelle famille Hériot ».

Ces journées furent l'occasion de rappeler

l'histoire de ces deux monuments. Appartenant initialement au Baron Gustave Legras de La Boissière, le château a été acheté en 1880 par le Commandant Olympe Hériot et agrandi de deux ailes basses aux extrémités et d'un grand escalier de marbre blanc et jaune. Le parc, agrémenté de statues, a été dessiné par Achille Duchêne.

Décédé en 1899, le Cdt Hériot repose avec les membres de sa famille dans le mausolée — qui se trouve au centre du cimetière du village — construit en forme de croix grecque par l'architecte Lemaire.

Ame généreuse, le Cdt Hériot a fait construire l'orphelinat Hériot (actuellement Ecole régionale Hériot), inauguré le 4 novembre 1886 par le général Boulanger.

Marché de Noël

En ce dimanche 28 novembre, dans la salle communale d'activités, plus d'une vingtaine d'exposants ont participé au marché de Noël, organisé par le Comité des fêtes. Ce fut l'occasion d'admirer les œuvres de véritables artistes : peintures, confection d'objets, dessins, tableaux et bien d'autres choses encore. On pouvait également y faire ses emplettes en légumes, confitures et offrir (ou s'offrir) des fleurs. Malgré un temps médiocre, le comité avait bravement mis à disposition de quoi se restaurer le midi, ce qui ne manqua pas d'intéresser une bonne clientèle. Chacun y a trouvé son compte. En tout cas, la présence de nombreux visiteurs atteste de l'intérêt de cette journée.



Un des nombreux stands du marché de Noël.

Bibliothèque municipale

Elle est ouverte en période scolaire
le mercredi de 16 h à 17 h
et le samedi de 11 h 30 à 12 h 30

En bref

• Le 28 septembre, les travaux d'aménagement des abords des nouvelles salles (activités et classes) étant terminées, la rentrée s'est effectuée par le nouvel accès, rue des Pièces du Château. La protection du passage piéton est en attente de réception. Avant qu'il ne soit installé, pour la sécurité des enfants, chacun doit être vigilant et respecter les passages piétons, la réglementation de la circulation des voitures ainsi que le stationnement.



• Le dimanche 5 décembre, notre nouvelle salle d'activités accueillait une bonne soixantaine de convives dans le cadre du traditionnel repas annuel des Boissériens. Monsieur le Maire, dans son discours de bienvenue, adressa ses remerciements à tous les participants et en particulier aux organisateurs, notamment du CCAS, qui ont préparé cette journée depuis quelques mois. Il rappela le souvenir de ceux qui nous ont quittés, et excusa les personnes du CCAS ne pouvant être là. Animée par la formation « Eraldo Casadei », la journée se passa dans la gaieté et la bonne humeur avec danses et chansons entraînant nombre de participants.